



Recommandation 2097 (2017)¹

Attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe

Assemblée parlementaire

1. Rappelant sa [Résolution 2141 \(2017\)](#) sur les attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe, l'Assemblée parlementaire remercie le Comité des Ministres d'avoir établi la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, qui est un instrument unique pour les organisations professionnelles des médias: il leur permet d'alerter le Conseil de l'Europe des graves attaques contre la liberté des médias et permet aux gouvernements des États membres de répondre à ces alertes par le biais du Comité des Ministres.
2. Eu égard au nombre élevé de cas graves portés à l'attention des États membres par le biais de cette plateforme, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres:
 - 2.1. d'allouer des ressources suffisantes au fonctionnement de la plateforme, permettant un suivi ciblé des alertes;
 - 2.2. de rappeler aux États membres leur engagement, au titre de l'article 3 du Statut du Conseil de l'Europe (STE n° 1), à coopérer sincèrement et efficacement à la réalisation des travaux de la plateforme;
 - 2.3. d'inclure le Bélarus dans les pays visés par la plateforme.
3. Au regard des graves menaces pesant sur la liberté des médias dans les zones de conflit situées dans les États membres, ainsi que dans le cadre des états d'urgence déclarés par les États membres, l'Assemblée invite le Comité des Ministres à tenir un débat thématique sur le sujet et se tient prête à coopérer à un tel débat.

1. *Discussion par l'Assemblée* le 24 janvier 2017 (4^e séance) (voir [Doc. 14229](#), rapport de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, rapporteur: M. Volodymyr Ariev). *Texte adopté par l'Assemblée* le 24 janvier 2017 (4^e séance).

